

SEL, KÉZAKO ?

I.1

QU'EST-CE QU'UN SEL ?

EN 2 MOTS : SEL : Système d'Echange Local : une association locale de personnes qui mettent des biens, des services, et des savoirs, au service les un-e-s des autres. Les échanges sont mesurés dans une unité d'échange, choisie par les adhérent-e-s du SEL.

Tout le monde peut échanger dans le SEL, qu'elle-il soit riche ou pauvre en francs.

Les échanges sont l'occasion de rencontres entre les adhérent-e-s.

Le SEL est aussi l'occasion de discussions, de réflexions et de prises de conscience sur l'économie et la monnaie.

1

Le SEL édite un catalogue des offres et des demandes des adhérent-e-s.



2

Les adhérent-e-s concluent l'échange par téléphone ou lors d'une rencontre.



Par exemple :
Pierre demande à
Marie lors d'un
marché du SEL :



«C'est bien toi qui
propose d'apprendre à poser une étagère?»
Elle-il se met d'accord sur les conditions de
l'échange «50 grains, ça te convient ?» «oui, il
n'y aura ainsi pas de problème entre nous»

3

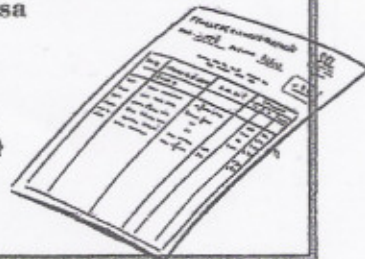
Et c'est alors que
l'échange a lieu...



4

L'échange est mesuré grâce à l'unité
d'échange du SEL :

Marie : «Maintenant tu sais poser une étagère!». Pierre
établit un bon d'échange de 50 grains, ou bien
chacun rajoute une ligne sur sa
feuille de richesse partagée.



5

Puis le bon d'échange ou la feuille de richesse parvient à la-au
gestionnaire des grains qui tient les comptes sur cahier ou ordinateur..
Le compte de Pierre passe par exemple de +200 grains à +150, celui
de Marie de -500 à -450 grains. Et voilà. Le solde de leur compte sera
publié dans le journal du SEL comme ceux de tout-e-s les adhérent-e-s.

